



La CRIP en crise : des mails non traités, des agents à bout et des enfants en danger !

La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes, c'est le service qui reçoit les signalements d'enfants en danger dans toute la Moselle. Un rôle crucial, un service vital mais un service qui coule !

Les agents l'ont dit et répété : les mails s'accumulent sans être traités, la charge de travail est devenue insoutenable et derrière chaque dossier en attente, il y a un enfant. Le 12 septembre 2025, le service de la CRIP a envoyé une note d'alerte au Président du Département. Une alerte FS (ancien CHSCT) a été faite le 9 février 2026. Il aura fallu tout ça pour qu'une réunion soit enfin organisée le 18 février avec le DGADS, la RH et les organisations syndicales.

Et qu'est-ce qu'on nous propose ?

Un renfort de secrétariat pour 8 mois, autant dire un pansement sur une hémorragie. Une transformation de poste de secrétaire en travailleur social donc un poste de catégorie C en moins, les agents du secrétariat apprécieront. Une opération « coup de poing » : 2 agents supplémentaires par jour pendant 3 mois au niveau central. Belle idée sur le papier sauf que personne ne sait où on va les trouver, ces agents. Et une autre opération « coup de poing », sur les territoires, qui n'est pas encore défini. Déshabiller Paul pour habiller Jacques, on connaît la méthode !

Et le Ségur ?

Les agents de la CRIP réclament depuis des mois le bénéfice du complément de traitement indiciaire issu du Ségur de la Santé. Ce CTI, versé aux agents exerçant notamment dans les services de l'aide sociale à l'enfance, devrait logiquement s'appliquer à celles et ceux qui sont en première ligne du recueil des signalements d'enfants en danger. Mais la CRIP en reste exclue, allez comprendre!

Ce que le SLPDM SUD exige :

Des renforts pérennes, pas des rustines.

Une vraie réorganisation du service adaptée à la réalité du travail. L'attribution du Ségur de la Santé et de la prime d'accueil pour l'ensemble du personnel de la CRIP, travailleurs sociaux et secrétaires.

On parle ici de protection de l'enfance. Pas d'un service annexe. Quand la CRIP dysfonctionne, ce sont des enfants qui restent sans protection. L'administration a une obligation de moyens et de résultats.

*Vous travaillez à la CRIP ou dans un service en lien ? Vous vivez ces difficultés au quotidien ?
Contactez vos représentantes SUD.*

Ghislaine RIZOU - Secrétaire de la FS
06 83 14 97 12 - ghislaine.rizou-dalbusset@moselle.fr

Béatrice BIACHE - Secrétaire adjointe de la FS
beatrice.biache@moselle.fr

Cécile ZIMMERMANN
cecile.zimmermann@moselle.fr

